



ALFALFA (LUZERNE) BIO graine poudre

ZW002.P Nom latin : *Medicago sativa*
Famille : Légumineuses/ Fabacées / Papilionacées



DESCRIPTION

Noms communs

ALFALFA (LUZERNE) graine bio poudre

Description plante

La luzerne (*Medicago sativa*), aussi appelée alfalfa, est une plante herbacée vivace appartenant à la famille des Fabacées. Elle se caractérise par des tiges dressées, des feuilles trifoliées et de petites fleurs violettes regroupées en grappes.

Description référence

Graines de luzerne pulvérisées, obtenues par broyage des graines séchées (*Medicago sativa*).

Poudre de couleur beige clair à jaune pâle, relativement homogène, constituée de particules fines avec présence éventuelle de petits fragments de tégument.

Aspect sec et pulvérulent, texture légèrement granuleuse, odeur végétale discrète caractéristique.

QUALITÉ

Composition

100% ALFALFA (LUZERNE) graine bio poudre

Plan de contrôle analytique

- Contrôle botanique (macroscopique et organoleptique)
- Microbiologie selon la catégorie A ou C de la Pharmacopée Européenne
- Contaminants (métaux lourds, HAP, mycotoxines, alcaloïdes) selon le règlement (UE) n°2023/915
- Pesticides selon le règlement (CE) n°396/2005

UTILISATION

Informations complémentaires

Nos produits sont 100 % purs et naturels, sans OGM, sans tests sur les animaux, exempts d'additifs d'origine animale, et conformes à un régime végétarien ou végétalien.

Retrouvez l'ensemble de nos attestations et certificats qualité en ligne via le lien ci-dessous, directement accessible depuis notre site internet :
<https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/23-documents-qualite>

INFORMATION

Conditionnement

Sachet plastique dans sachet Kraft

Conservation

Date de Durabilité Minimale (DDM) : 5 ans
Conserver à l'abri de la lumière directe, à une température inférieure ou égale à 20°C, à l'abri de l'humidité, à l'abri de tous les nuisibles potentiels, dans un récipient adéquat (kraft idéal).

Informations nutritionnelles

Conformément au Règlement (UE) n°1169/2011, les plantes et épices, en tant que produits non transformés ou simplement transformés (notamment séchés), sont exemptées de l'obligation d'étiquetage nutritionnel, sauf disposition spécifique contraire.

NOTIFICATION

Notification

Ce produit n'ayant pas fait l'objet d'analyses spécifiques pour une utilisation cosmétique, nous ne pouvons garantir son adéquation à cet usage. Il incombe également au client de vérifier que le produit est conforme aux exigences de son application dans tous les domaines d'activité.

Nous vous invitons à consulter les bulletins d'analyses via ce lien ci-après : <https://www.herbo-cailleau.com/fr/page/11-bulletins>